

Les chômeurs pourront être obligés d'accepter des petits boulots

Le gouvernement fédéral permettra bientôt aux chômeurs de prester deux demi-journées par semaine de travail communautaire. Les Régions ne semblent pas séduites par cette adaptation législative et une partie de l'opposition se dit «inquiète».

OBE STEEL

A l'avenir, ceux qui ne trouvent pas d'emploi pourront être remis au travail, par exemple pour nettoyer les parcs, aider les enfants à traverser la rue à proximité des écoles ou distribuer des repas dans des maisons de repos. Pendant maximum deux demi-journées par semaine, les chômeurs devraient prester du travail communautaire, ce qui devrait les aider à trouver un véritable emploi.

Pas n'importe quel travail

Cette mesure était déjà inscrite dans l'accord gouvernemental, mais était jusqu'ici restée dans les tiroirs. Avec le jobsdeal conclu cette semaine par le gouvernement Michel, ce dernier reconferme sa volonté de modifier la législation avant les élections de l'an prochain et d'autoriser le travail communautaire pour les chômeurs. L'arrêté réglementant le chômage sera adapté afin que les Régions puissent remettre les chômeurs au travail pendant deux demi-journées par se-

maine.

Les demandeurs d'emploi ne seront pas obligés d'accepter n'importe quel travail. Il s'agira de services communautaires volontaires. Malgré tout, des sanctions sont prévues pour les récalcitrants. Ceux qui refuseront systématiquement les propositions, pourront temporairement être rayés du chômage et perdre leur droit aux allocations.

Les Régions libres d'appliquer ou non la mesure

Lorsque le gouvernement fédéral aura adapté le cadre légal, cette compétence reviendra aux Régions qui seront libres d'utiliser ou non cette nouvelle possibilité. Le ministre flamand de l'Emploi Philippe Muyters

S'il s'agit de services communautaires volontaires, des sanctions seront prévues pour les récalcitrants.

(N-VA), a déjà laissé entendre qu'il n'était pas intéressé par les services communautaires. Avec le système de travail de quartier, la Flandre dispose déjà d'une possibilité de mettre les chômeurs au travail dans leur propre quartier.

Bruxelles et la Wallonie ne semblent pas davantage enthousiasmées par les services communautaires mis en place par le gouvernement fédéral. Pour l'exécutif bruxellois (dirigé par le Parti socialiste) il n'en est pas question. Quant au ministre wallon de l'Emploi Pierre-Yves Jeholet (MR), il se demandait récemment dans *Le Soir* si cela avait du sens de demander aux chômeurs de réaliser des travaux simples pour la communauté. *«Les études internationales sur ce sujet ne montrent aucun effet sur le retour au travail des demandeurs d'emploi si aucune nouvelle compétence n'est acquise et si les chômeurs ne sont pas mis en contact avec des employeurs potentiels.»*

S'il semble que les Régions ne se précipiteront pas sur cette mesure, l'opposition se dit inquiète. *«Les chômeurs de longue durée recevront non seulement des allocations réduites, mais ils devront réaliser des travaux d'intérêt communautaire pour y avoir droit, s'est offusquée sur Twitter Meryame Kitir (sp.a), présidente de groupe à la Chambre. À quoi passez-vous votre temps?»* Pour le syndicat chrétien ACV-CSC, avec les travaux communautaires, le gouvernement passe à la vitesse supérieure dans sa chasse aux chômeurs.